



Divorce et vente du bien pour recuperer de l'argent

Par **bechir**, le **29/04/2009** à **03:05**

Bonjour,

J'ai divorcé ma femme, le tribunal lui a jugé une somme de 5600 D/T ET PUISQUE J'ai une maison qui me la donnée mon pere comme offre elle poser la main dessous pour la vendre et recuperer son argent, est ce qu'elle a de poser la main sur la maison et la vendre aux ancheres ?